

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2026



## Euthanasie : cinq associations lancent une mobilisation citoyenne d'envergure

Cinq associations majeures engagées dans l'accompagnement des plus fragiles et la défense de la dignité humaine (la Fondation Jérôme Lejeune, Alliance VITA, les AFC, la fondation OCH et le CPDH) lancent une mobilisation citoyenne contre la légalisation de la mort administrée en France :

« *L'euthanasie est un abandon* »

Si le calendrier parlementaire se resserre<sup>1</sup>, le débat, loin d'être terminé, s'intensifie. C'est pourquoi **une coalition d'associations lance cette nouvelle mobilisation** : elle entend interpeller un maximum de citoyens, par voie d'affiches. Les trois affiches de la campagne expriment l'ampleur du changement de société qu'imposerait la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté.

**Première étape de cette nouvelle mobilisation** : les associations déploient un dispositif de proximité massif en voulant s'appuyer sur le réseau des paroisses catholiques et des communautés protestantes évangéliques. Ce dispositif s'inspire directement de l'action qu'avait lancée la Conférence des évêques de France l'année dernière, en diffusant dans les paroisses une affiche avec un QR Code invitant les paroissiens à écrire à leurs parlementaires.

Concrètement les communautés paroissiales vont recevoir un **kit de mobilisation** (3 affiches et un lot de cartes postales à destination des paroissiens pour leur permettre de contacter facilement leurs élus) avec **un message fort et universel** : la dignité humaine est protégée par l'interdit de tuer, principe universel et fondateur de la civilisation ; elle exige le soulagement des souffrances et un accompagnement humain

<sup>1</sup> La 2<sup>ème</sup> lecture au Sénat est programmée les 11, 12 et 13 mai ; la 3<sup>ème</sup> lecture à l'Assemblée nationale est envisagée début juin, la 3<sup>ème</sup> lecture au Sénat et la lecture finale à l'Assemblée nationale pourraient se dérouler avant la mi-juillet.

(afin que personne ne se considère devenir un poids pour d'autres) - jamais la provocation de la mort. L'euthanasie est un abandon.

Comme l'ont rappelé les évêques de France en janvier dernier « *La fraternité, valeur centrale de notre République, ne consiste pas à hâter la mort de ceux qui souffrent ou à forcer des soignants à la provoquer, mais au contraire à ne jamais abandonner celles et ceux qui vivent ces moments si difficiles et douloureux* ». <sup>2</sup>

Le CNEF, Conseil national des Evangéliques de France, qui considère également que « *la Bible invite tous les chrétiens à la compassion envers celui qui souffre et au soulagement de ses souffrances* », encourage le développement des soins palliatifs « *pour un accompagnement digne des personnes en fin de vie, quel que soit leur âge* ». « *Dans une société où l'argent, la rentabilité et le pouvoir dominant, mais où la fraternité diminue, nous affirmons que l'humanité réside précisément dans le fait de refuser de céder aux pressions démographiques, lobbyistes ou économiques qui appellent à faciliter la mort anticipée. **Le CNEF invite donc les élus français à faire le choix de la vie et non celui de la mort.** Nous attendons qu'ils réaffirment le droit de chacun d'être aidé à vivre et jamais à mourir. C'est ainsi que nous gagnerons tous en humanité* ». <sup>3</sup>

**Les associations appellent tous les citoyens attachés à la vie humaine à ne pas céder au découragement et à se mobiliser dès aujourd'hui. <http://www.euthanasie-abandon.fr>**

.....

## **CONTACTS PRESSE**

**Fondation Lejeune** : Isaura Lenoan - [presse@fondationlejeune.org](mailto:presse@fondationlejeune.org) - 06 47 95 66 60

**Alliance Vita** : Claire-Anne Brulé - [claire-anne.brule@alliancevita.org](mailto:claire-anne.brule@alliancevita.org) - 06 67 77 14 80

**AFC** : Benoît Hautier - [b.hautier@afc-france.org](mailto:b.hautier@afc-france.org) - 07 66 42 72 33

**CPDH** : [contact@cpdh.org](mailto:contact@cpdh.org) - 06 12 82 73 75

**Fondation OCH** : Marie du Passage - [communication@och.fr](mailto:communication@och.fr) - 06 82 88 26 08

.....

---

<sup>2</sup> <https://fr.zenit.org/2026/01/16/on-ne-prend-pas-soin-de-la-vie-en-donnant-la-mort/>

<sup>3</sup> <https://www.lecnef.org/articles/111464-fin-de-vie-communique>

## À propos de la **Fondation Jérôme Lejeune**



La Fondation Jérôme Lejeune est le principal incubateur et premier financeur privé de la recherche sur la trisomie 21 dans le monde, elle agit pour les personnes porteuses de trisomie 21 ou d'une autre déficience intellectuelle d'origine génétique. Au service des personnes et de leur famille, elle poursuit trois missions :

- > **Soigner** les patients porteurs de trisomie 21 ou d'une autre déficience intellectuelle, en finançant la consultation médicale de l'Institut Jérôme Lejeune
- > **Chercher** les traitements pour corriger la déficience intellectuelle et améliorer leur autonomie
- > **Défendre** leur dignité et la valeur de toute vie humaine.

Présente dans 4 pays, elle est **reconnue d'utilité publique** depuis 1996 et dispose du statut ECOSOC auprès de l'ONU.

## À propos d'**Alliance VITA**



Depuis plus de 30 ans, Alliance VITA a pour mission **de promouvoir la dignité et protéger la vie humaine**. Forte de son réseau de plus de 1000 volontaires engagés, l'association est présente dans toute la France. Son action repose sur trois piliers :

- > **Ecouter** les personnes confrontées aux épreuves de la vie grâce à ses 3 services d'écoute.
- > **Former** pour éclairer le public sur les enjeux bioéthiques.
- > **Mobiliser** en faveur de la solidarité avec les plus fragiles.

Alliance VITA intervient auprès des instances nationales, européennes et internationales. L'association est accréditée avec un statut spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

## À propos des **Associations familiales catholiques**

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent **51 000 familles** réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :



- > Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- > Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- > Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945. Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de

l'Age). Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004. Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé.

---

### À propos du **Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH)**

La Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH) a pour objet de promouvoir le respect de la dignité humaine, la défense et la protection des droits de l'enfant, de la femme et de l'homme d'une manière générale ainsi que la protection du droit à la vie de tout être humain.



C'est ce respect de la dignité humaine qui conduit le CPDH à s'engager dans le plaidoyer contre toute tentation de modification de la loi française visant à introduire un droit au suicide assisté ou à l'euthanasie.

Le CPDH est membre du Conseil National des évangéliques de France (CNEF).

---

### À propos de la **Fondation OCH**

La Fondation OCH agit auprès des personnes handicapées, malades ou souffrant de troubles psychiques et de leurs proches. En étant à l'écoute de chacun, en créant des occasions de rencontre, en témoignant de la dignité, de la fécondité et des talents de toute personne quels que soient son handicap et ses fragilités.



# ANNEXES

## Affiches

**POUR CERTAINES CHOSES,  
IL N'EXISTE PAS D'AUTRE  
RÉPONSE QUE**  
**L'AMOUR.**



**L'EUTHANASIE EST  
UN ABANDON.**  
euthanasie-abandon.fr

Contactez votre député :  
ou CARTE POSTALE  
DANS CETTE ÉGLISE



**POUR CERTAINES CHOSES,  
IL N'EXISTE PAS D'AUTRE  
RÉPONSE QUE**  
**L'AMOUR.**



**L'EUTHANASIE EST  
UN ABANDON.**  
euthanasie-abandon.fr

Contactez votre député :  
ou CARTE POSTALE  
DANS CETTE ÉGLISE



**POUR CERTAINES CHOSES,  
IL N'EXISTE PAS D'AUTRE  
RÉPONSE QUE**  
**L'AMOUR.**



**L'EUTHANASIE EST  
UN ABANDON.**  
euthanasie-abandon.fr

Contactez votre député :  
ou CARTE POSTALE  
DANS CETTE ÉGLISE



**L'EUTHANASIE  
EST UN ABANDON**  
**MOBILISONS-NOUS !**



Contactez votre député :  
euthanasie-abandon.fr

CARTE POSTALE  
DANS CETTE ÉGLISE



**L'EUTHANASIE  
EST UN ABANDON**  
**MOBILISONS-NOUS !**



Contactez votre député :  
euthanasie-abandon.fr

CARTE POSTALE  
DANS CETTE ÉGLISE



**L'EUTHANASIE  
EST UN ABANDON**  
**MOBILISONS-NOUS !**



Contactez votre député :  
euthanasie-abandon.fr

CARTE POSTALE  
DANS CETTE ÉGLISE

